

MONDE

Nicolas SARKOZY et David CAMERON en Libye. Premiers dirigeants occidentaux de haut rang à se rendre dans le pays depuis la chute de Tripoli, le Président français et le Premier ministre britannique sont arrivés séparément à Tripoli, où ils ont visité un hôpital avant de rencontrer les dirigeants du CNT et de tenir une conférence de presse. Ils devaient ensuite s'envoler pour Benghazi, le berceau de l'insurrection libyenne dans l'Est du pays, pour prendre la parole sur la plus grande place de la ville, rebaptisée place de la Liberté. Alors que de violents combats se poursuivent autour des derniers bastions kadhafistes, cette visite a été préparée dans la discrétion et n'a été confirmée qu'au dernier moment pour des raisons de sécurité. 160 policiers français avaient été envoyés à Tripoli pour une mission de « *sécurisation en vue d'un déplacement sur place* » de M. SARKOZY, ont indiqué des sources policières. Les dirigeants français et britannique ont été précédés la veille à Tripoli par un secrétaire d'Etat adjoint américain. Vendredi, ce sera au tour du Premier ministre turc, Recep Tayyip ERDOGAN, de faire le déplacement.

SARKOZY ému. Le Président de la République française a déclaré à son arrivée sa « *grande émotion* » de venir dans une Libye « *libérée* » et dit qu'il y porterait un message de « *pardon et de la réconciliation* ». Nicolas SARKOZY a appelé les pays qui accueillent des anciens responsables libyens recherchés par la justice à travailler avec les instances internationales « *pour qu'ils rendent des comptes* ». Le chef d'Etat français a par ailleurs assuré qu'il n'y avait eu aucun accord entre les nouvelles autorités libyennes et la France pour le partage des richesses de la Libye et que la France ne demandait aucune « *préférence* ».

KADHAFI introuvable. Le colonel en fuite depuis la chute de son QG à Tripoli le 23 août, a diffusé un nouveau message. Il a dénoncé l'Otan, l'accusant de « *terrorisme et de destructions* », selon la chaîne Arraï basée en Syrie. « *Le terrorisme et la destruction pratiqués par l'Alliance atlantique dans la région de Syrte sont indescriptibles* ». Après 41 ans au pouvoir, Mouammar KADHAFI est visé par un mandat d'arrêt international émis par la CPI et un avis de recherche international après la diffusion d'une « *notice rouge* » par Interpol.

La 66^{ème} Assemblée générale des Nations unies. La 66^{ème} session s'ouvrira le 19 septembre prochain, comme les précédentes, par une « *semaine ministérielle* » qui se tiendra du 19 au 23 septembre et à laquelle se rendront le président de la République et le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes. Il s'agit du plus grand rendez-vous diplomatique du monde.

EUROPE

« **L'Europe est en danger** ». Déclaration du ministre polonais des Finances, Jacek ROSTOWSKI, dans un discours aux accents dramatiques devant le Parlement européen à Strasbourg. « *Si la zone euro se fissure, l'Union européenne ne sera pas capable de survivre, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer* », a-t-il ajouté. Le ministre a même évoqué le risque d'un conflit armé en Europe si la crise de l'euro devait conduire à l'éclatement de l'UE. Rappelons que la Pologne assure la Présidence tournante de l'UE.

Pour José Manuel BARROSO, président de la Commission européenne : « *Nous sommes confrontés au défi le plus grave de cette génération, c'est une lutte pour l'avenir politique de l'Europe, pour l'intégration européenne en tant que telle* ». Sa solution ? A terme, la zone euro doit accélérer son intégration économique. « *Une intégration approfondie fait partie de la solution* », mais « *elle ne se fera pas du jour au lendemain* », a ajouté le chef de l'exécutif européen.

Les angoisses boursières. Le marché vit toujours dans la crainte de se réveiller avec un défaut de la Grèce. La Bourse de Paris devait ouvrir en nette hausse ce jeudi, rassurée par les propos de Nicolas SARKOZY et d'Angela MERKEL qui se sont dits « *convaincus* » que la Grèce resterait dans la zone euro, dans une séance très riche en actualité macroéconomique.

Les angoisses bancaires. In fine, les banques françaises restent des émetteurs solides aux yeux des trois grandes agences d'évaluation financière. Les agences Moody's, Fitch et Standard & Poors

classent en effet les trois établissements parmi les « émetteurs de haute qualité » (notes Aa ou AA) ou les « émetteurs solides mais susceptibles d'être affectés par des changements de la situation économique » (notes A1/A+ à A3/A-).

Une « task force » en Grèce. Une nouvelle « task force », envoyée par l'UE, est arrivée à Athènes. Composée d'une trentaine de hauts fonctionnaires - dont une partie restera à Bruxelles-, son but est d'aider à accélérer l'absorption des fonds structurels européens en Grèce et, grâce à une aide technique, à mettre en œuvre l'énorme volet de réformes lancées par les autorités grecques. Remise du premier rapport avec un plan d'action complet fin octobre.

La pression internationale s'accroît. Si le secrétaire américain au Trésor Timothy GEITHNER a estimé que l'Europe avait « les capacités » de résoudre la crise et qu'il n'y avait « aucune chance » pour que les pays de la zone euro permettent à leurs plus grandes banques de se retrouver dans une situation « à risque », il a néanmoins estimé que la zone euro devait absolument agir rapidement. Par ailleurs, la Chine, qui s'est dit prête à contribuer à une croissance mondiale plus équilibrée, notamment en investissant davantage en Europe, commence à poser ses conditions. Elle demande notamment le statut d'« économie de marché à part entière » de la part de l'UE, qui estime que les conditions ne sont pas encore réunies. Le Premier ministre a aussi demandé aux Etats-Unis de lever leurs restrictions sur les investissements chinois sur le sol américain ainsi que sur leurs exportations de technologies sensibles vers la Chine.

Belgique. Nouvelle crise et prochain dénouement ? Après l'annonce d'un blocage total par le Premier ministre pressenti, M. Di RUPO, qui avait menacé de remettre sa démission, les 8 partis belges qui avaient accepté de négocier se sont remis autour de la table. Ils ont peu après annoncé qu'un « étape décisive » avait été franchie. L'actuel Premier ministre, Yves LETERME, chargé depuis plus d'un an de gérer les affaires courantes en attendant un hypothétique compromis, a par ailleurs annoncé mardi soir qu'il allait quitter ses fonctions au plus tard à la fin de l'année pour devenir secrétaire général adjoint de l'OCDE à Paris.

Touche pas à ma frontière. Alors que la Commission européenne doit dévoiler sa proposition de réforme du fonctionnement de l'espace Schengen, la France, l'Allemagne et l'Espagne ont fait savoir que le dispositif conçu par Bruxelles ne leur convenait pas. Dans un communiqué commun, les ministres de l'Intérieur Claude GUEANT, Hans-Peter FRIEDRICH et Antonio CAMACHO s'opposent à ce que le rétablissement temporaire des contrôles aux frontières par Etat soit soumis à un processus d'autorisation au niveau communautaire. « Les Etats membres portent la responsabilité politique du maintien de l'ordre public et de la protection de la sécurité intérieure », affirment les trois ministres. « Le respect du cœur de la souveraineté nationale est primordial pour les Etats membres », ajoutent-ils. Parallèlement, le Parlement européen a approuvé (431 voix pour, 49 contre, 48 abstention) le principe d'un renforcement des moyens de Frontex, l'Agence européenne chargée de la gestion des frontières extérieures de l'UE. Cette petite structure est chargée depuis 2004 de coordonner les opérations entre les Etats.

Législatives au Danemark. Le centre-gauche est donné nettement vainqueur, selon les sondages publiés à la veille du scrutin et qui confirment une tendance installée depuis des semaines prédisant le retour aux affaires du parti resté 10 ans dans l'opposition. La chef sociale-démocrate Helle THORNING-SCHMIDT deviendrait alors la première femme Premier ministre au Danemark.

Retraites en Grande-Bretagne : les syndicats vont consulter. Les syndicats britanniques ont décidé de s'opposer au gouvernement sur la réforme des retraites liée au plan de rigueur, en annonçant l'ouverture d'une consultation de leurs adhérents avant de déclencher un mouvement de grève le 30 novembre.

Les députés italiens votent la confiance dans l'austérité. Ils ont voté le plan d'austérité de 54,2 milliards d'euros qui doit permettre à l'Italie de parvenir à l'équilibre budgétaire en 2013 et de réduire sa dette, alors que le pays est sous intense pression des marchés. Ce plan a finalement été renforcé mardi dernier avec une hausse de la TVA, le relèvement plus tôt que prévu de l'âge de la retraite des femmes dans le privé (65 ans comme les hommes) et une taxe sur les riches, moins large cependant que celle abandonnée quelques jours plus tôt.

AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

Défaite complète lors d'une partielle. Aux Etats-Unis, les Républicains ont remporté un siège de représentant au Congrès dans une circonscription de New York, une victoire historique dans ce

bastion démocrate. L'homme d'affaires Bob TURNER a remporté le siège face à son adversaire démocrate Dave WEPRIN.

15% des Américains vivent sous le seuil de pauvreté. Taux en progression en 2010 aux Etats-Unis, atteignant 15,1%, soit son plus haut niveau depuis 1993, a indiqué le Bureau du recensement. Ca représente 46,2 millions de personnes vivaient « dans la pauvreté » en 2010, ce qui correspond au plus haut niveau relevé depuis 52 ans que cette émanation du gouvernement américain publie ces chiffres (qui ne concernent que des individus de plus de 15 ans). Le Bureau du recensement précise que le seuil de pauvreté correspondait en 2010 à un revenu annuel de 22.314 dollars (environ 16.400 euros) pour un foyer comptant 4 personnes.

TV en Algérie. Le gouvernement algérien a adopté un projet de loi ouvrant à la concurrence le secteur de l'audiovisuel, mettant ainsi un terme à un monopole de l'Etat.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Primaires socialistes : le 1^{er} débat. C'est ce jeudi soir, à partir 20h35, heure française. Arnaud MONTEBOURG, Martine AUBRY, Jean-Michel BAYLET, Manuel VALLS, François HOLLANDE et Ségolène ROYAL seront présents sur le plateau de l'émission de France 2, en partenariat avec Le Monde, Des paroles et des actes. Rappelons que le 1^{er} tour de scrutin aura lieu le 9 octobre 2011. Le second, le 16 octobre.

Pour les Français établis hors de France, des modalités spécifiques ont été mises en place. Il n'est toutefois plus possible de s'inscrire pour le vote par correspondance postale (inscription close en juillet). Dans de nombreux pays, des bureaux de vote seront organisés les samedi 8 et 15 octobre (zone Amérique) ou dimanche 9 et 16 (Asie, Océanie, Afrique, Europe). Les bureaux de vote seront ouverts de 09h à 19h. Les différents moyens d'information :

- pour les publications sur les différents candidats et leurs programmes : <http://www.primairesocialistes.com/>
- pour les modalités pratiques de participation aux primaires à l'étranger : <http://www.lesprimairescitoyennes.fr/article/francais-a-letranger-dans-de-nombreux-pays-des-bureaux-de-vote-seront-organises>

Sondages : Selon LH2 pour Le Nouvel Observateur, 33% des Français se disent prêts à participer à ce scrutin, dont 18% « certainement » et 15% « probablement ». A l'inverse, 64% ne prévoient pas d'y participer. Par ailleurs, 75% des personnes interrogées savent que le PS organise une primaire les 9 et 16 octobre, contre 25% qui ne le savent pas. Selon l'Ifop pour Paris Match, 56% des Français souhaitent une victoire de la gauche à la présidentielle, soit autant qu'en juillet, tandis que 38% des personnes interrogées souhaitent une victoire de la droite (-2) et que 6% ne se prononcent pas (+ 2).

Les soupçons sur la « Françafrique ». Des déclarations fracassantes de l'avocat Robert BOURGI sur de présumés financements occultes ont agité le monde politique, provoquant des demandes d'enquête en cascade de l'opposition mais aussi à droite. Les députés PS ont réclamé une commission d'enquête parlementaire sur « la Françafrique », estimant que « trop c'est trop ! ». Le parquet de Paris a annoncé l'ouverture d'une enquête préliminaire pour entendre Robert BOURGI. Jacques CHIRAC, Dominique de VILLEPIN et Jean-Marie LE PEN, mis en cause par M. BOURGI, ont annoncé leur intention de porter plainte pour diffamation.

Non coupable. La Cour d'appel de Paris a relaxé Dominique de VILLEPIN, poursuivi pour « complicité de dénonciation calomnieuse » dans l'affaire Clearstream, comme cela était attendu, confirmant le jugement de première instance en 2010. Le parquet général a cinq jours pour se pourvoir éventuellement en cassation contre la relaxe de l'ancien Premier ministre. S'il renonçait à ce pourvoi, Dominique de VILLEPIN serait définitivement blanchi.

Sans culpabilité. Le ministre chargé des transports et cofondateur du mouvement de la Droite populaire, Thierry MARIANI, juge dans un entretien aux Echos que « la bonne stratégie face au Front national, ce n'est pas la dénonciation, la culpabilisation de son électorat ».

Qu'est-ce que la « Droite populaire » ? Seuls 33% des sympathisants de droite connaissent le collectif : ils sont 36% parmi les sympathisants de l'UMP et 26% parmi ceux du FN. En ne prenant en compte que les personnes ayant entendu parler de la Droite populaire, les idées du collectif convainquent un sondé sur deux (50% parmi les proches de l'UMP et 47% parmi ceux du FN). Finalement, seuls 16% des sympathisants de droite déclarent à la fois connaître la Droite populaire et s'en sentir proches, dont 18% au sein des sympathisants UMP.

Un week end aux Verts. Europe Ecologie-Les Verts réunit son Conseil fédéral, avec au programme la présentation de l'équipe de campagne d'Eva JOLY pour 2012. Des partisans de Nicolas HULOT, candidat largement battu lors des primaires du parti, comme Denis BAUPIN ou Sandrine BELIER devraient faire partie de cette équipe. Les délégués se pencheront aussi sur la question du budget alloué à la campagne, dans un parti plombé financièrement par le score de Dominique VOYNET en 2007 (1,57%). Ce conseil doit faire un point sur les accords avec le PS pour 2012, qui pourraient être soumis au prochain conseil du 5 novembre. Le projet final du parti écologiste sera rendu public en novembre-décembre.

Extrême droite. L'ancien secrétaire général du Front national, Carl LANG, a officialisé sa candidature à l'élection présidentielle, s'autoproclamant « *seul candidat de la droite nationale* ». Il estime la place laissée vacante par la « *démagogie étatiste ou laïciste* » de Marine Le PEN. Pour sa campagne, le PDF sera allié à ce qu'il reste aujourd'hui du MNR dirigé par Bruno MEGRET et à un autre petit mouvement, la Nouvelle droite populaire. Reste maintenant aux candidats de ces mouvements à obtenir les 500 parrainages d'élus. Pour Marine LE PEN, la candidature de M. LANG « *vise à (la) gêner, notamment pour obtenir les parrainages* ». « *Il faut bien que l'extrême droite ait un candidat (à la présidentielle) puisque ce n'est pas moi* », a ajouté la Présidente du FN, se définissant comme « *candidate soutenue par le FN* ».

PARLEMENT : SESSION ORDINAIRE LE 1^{ER} OCTOBRE

Elections sénatoriales le 25 septembre

LARCHER appelle au calme... A quelques jours du scrutin, le ton est brusquement monté entre le président du Sénat et le président du groupe PS au Palais du Luxembourg, Jean-Pierre BEL. De fait, le Sénat dont la moitié des sièges sera renouvelée le 25 septembre, pourrait changer de majorité même si, selon certains observateurs, l'écart entre droite et gauche pourrait seulement être très réduit. Jean-Pierre BEL fait profil bas, assurant que « *même si la gauche prend 10 ou 15 sièges supplémentaires sans obtenir la majorité, nous aurons gagné* ». Et si « *nous obtenons la majorité, ce sera une magnifique victoire* », ajoute-t-il. Gérard LARCHER, a donc déclaré « *le Sénat n'a rien à gagner à être l'annexe d'un parti politique* ». La riposte est venue le lendemain avec un communiqué particulièrement vigoureux accusant M. LARCHER d'utiliser « *les moyens du Sénat au profit des candidats UMP* ». M. BEL pointe l'utilisation de la « *réserve parlementaire* ». Le président du Sénat a répliqué en rappelant que ce dernier disposait également de la réserve parlementaire comme président de groupe. « *On se calme* » a-t-il lancé. Il a néanmoins affirmé penser « *très sincèrement qu'on va garder - de peu - la majorité sénatoriale* », qu'il juge plus large que la majorité présidentielle, avec une avance de « *6 à 12 sièges* ».

Le 17^{ème} renouvellement sénatorial de la V^{ème} République. Pour la 1^{ère} fois, le Sénat sera renouvelé par moitié. L'ensemble des sénateurs élus le sera pour un mandat de six ans. Au total 170 sénateurs seront élus ce 25 septembre. L'élection du président du Sénat se déroulera le samedi 1^{er} octobre. Pour les Français établis hors de France, 6 sièges sont à pourvoir. Ils seront élus par les 155 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), au scrutin proportionnel. La loi organique du 30 juillet 2003 ayant augmenté le nombre de sièges, les sénateurs seront au nombre, définitif, de 348 sénateurs à la suite de ce scrutin.

Raisons et sentiments. Sur le terrain, la bataille est féroce d'autant que pour l'instant les listes dissidentes sont très nombreuses dans le camp de la majorité. D'ici le 16 septembre, date de clôture des candidatures, les postulants dissidents sont l'objet de toutes les attentions ou pressions. L'UMP a annoncé leur suspension immédiate. Le président de la République a lui-même appelé « *à l'unité* » début septembre citant le cas emblématique de Paris où la droite n'en finit pas de se déchirer. La gauche tente aussi d'éviter les divisions et les « *mauvais candidats* ».

CONSEIL DES MINISTRES

Ordonnance. Transposition de directives (énergies renouvelables et des biocarburants).

Communications. Le lancement des Assises du ferroviaire. / Point sur la situation financière. / Les réunions des ministres des finances du G7 et du G8. / La mise en place du dispositif d'indemnisation des victimes du benfluorex (Mediator).

ÉCONOMIE - DÉFENSE

L'ASN au rapport. Le ministre de l'Energie, Eric BESSON, a annoncé avoir demandé à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) de rendre publics les rapports sur 80 installations nucléaires françaises jugées

prioritaires, que doivent remettre aujourd'hui EDF, Areva et le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). Le directeur général de l'ASN Jean-Christophe NIEL a indiqué que les rapports des exploitants seront publiés sur le site de l'ASN, soulignant qu'il s'agit de rapports très volumineux.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

RAPPEL : Prise en charge (PEC) des frais de scolarité dans les lycées français à l'étranger : REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DEMANDES POUR 2011/2012. Les familles françaises ayant un enfant au lycée cette année doivent se renseigner auprès de l'établissement ou du consulat afin de connaître la date limite exacte pour le dépôt de leur demande de PEC. Cette demande doit impérativement être renouvelée chaque année, pour chaque enfant.

Le MAEE branché. Le ministère des Affaires étrangères et européennes enrichit son offre de services aux mobinautes : il a annoncé la création d'un compte « Foursquare ». Ce compte est dédié à la diffusion de conseils pratiques selon la localisation de l'utilisateur à l'adresse suivante : foursquare.com/francediplo. Foursquare est un outil de réseau social, de jeu et de microblogging qui permet à l'utilisateur d'indiquer où il se trouve et de rencontrer ainsi ses contacts (système de géolocalisation).

Conseil aux voyageurs : le Quai appelle les résidents français à la plus grande vigilance dans les pays suivants : l'Inde, le Pakistan, le Kenya, la Zambie, le Yémen, le Nigeria. L'Argentine (éruption volcanique – perturbations du trafic aérien) et le Brésil (feux à côté de Brasilia) sont également concernés par des avis de « dernière minute » sur le site. Toutes les informations : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/cav-dernieres_minutes.php3

XV^{ème} session plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger. Elle s'ouvrira après les élections sénatoriales, le 26 septembre. Le Président de droit de l'Assemblée, le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et européennes, Alain JUPPE, interviendra le mardi 27 septembre. A noter également les interventions de David DOUILLET, Secrétaire d'Etat et de Dominique BAUDIS, Défenseur des Droits. Nouveauté de cette session, des « Tables rondes géographiques » (Afrique et Europe pendant cette session), proposées par David DOUILLET et avec sa participation.

SANTÉ – SOCIÉTÉ

Moins de fermes en France. Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 26% entre 2000 et 2010, passant de 663.000 à 490.000. Ce sont les grandes exploitations qui se maintiennent le mieux, voire arrivent à connaître une progression.

CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

La CNIL va changer de tête. Alex TURK, actuel Président de la Commission nationale Informatique et Libertés, qui briguera un 3^{ème} mandat de sénateur du Nord à la tête d'une liste de non-inscrits, va abandonner cette fonction. M. TURK prend les devants de dispositions introduites en mars 2011 rendant incompatibles la présidence de la CNIL et un mandat électif national.

CARNET

Nominations

Antoine POUILLIEUTE présiderait le conseil d'administration de France expertise internationale.

Christine MORO pourrait être nommé ambassadeur à Tirana.

Cécile FONTAINE, conseiller maître à la Cour des comptes (3^{ème} tour).

Daniel JOUANNEAU, conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes.

Isabelle DELEU, chef de cabinet, conseiller pour les relations avec le Parlement auprès de Frédéric LEFEBVRE.

Frédéric KAPLAN chef du service économique régional « Canada », en résidence à Ottawa.

Vincent GUEREND, directeur des finances et du support administratif du SEAE.

Arno KLARSFELD, nommé conseiller d'Etat au tour extérieur en 2010, présidera le conseil d'administration de l'Office français de l'immigration et de l'intégration. Il remplace Dominique PAILLE.

INFOS Hebdo. Copyright : Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** r.delpicchia@senat.fr